



Communiqué de presse

Paris, 23 avril 2025

Le Conseil d'Administration d'AXA annonce sa décision de proposer le renouvellement du mandat de Thomas Buberl en 2026

Sur la recommandation de son Comité de Rémunération, de Gouvernance et du Développement Durable, le Conseil d'Administration d'AXA a décidé de proposer le renouvellement du mandat d'administrateur de Thomas Buberl, pour une durée de quatre ans, lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026, avec l'intention de le reconduire en tant que Directeur Général.

Antoine Gosset-Grainville, Président du Conseil d'Administration d'AXA, a déclaré : *« Depuis 2016, Thomas Buberl a mené à bien une profonde transformation du Groupe AXA, en le recentrant sur son cœur de métier, en réduisant sa sensibilité aux risques financiers et en créant les conditions d'une croissance durable de l'entreprise. Les résultats du Groupe en 2024 obtenus dans un environnement pourtant incertain, démontrent la pertinence de ces choix, la robustesse du bilan et la force de la marque AXA. »*

Dans ce contexte et au vu des défis auxquels le Groupe va être confronté, le Conseil a décidé à l'unanimité de proposer le renouvellement du mandat de Thomas Buberl en tant qu'administrateur en 2026 et de le reconduire en tant que Directeur Général lors de son renouvellement. »

Thomas Buberl, Directeur Général d'AXA, a déclaré : *« Je tiens à remercier le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il m'a accordée et à remercier mes équipes pour l'énergie et la passion qui les animent chaque jour, des qualités clés pour le succès du Groupe. Nous avons parcouru un long chemin depuis 2016 et je suis convaincu que la transformation du Groupe au cours des dernières années nous positionne favorablement pour évoluer dans l'environnement économique et géopolitique actuel. Alors que le Groupe célèbre le 40^{ème} anniversaire de la marque AXA, je suis fier de tout ce que nous avons accompli et je suis enthousiaste à l'idée de relever les défis à venir. »*



À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 154 000 collaborateurs au service de 95 millions de clients dans 50 pays. En 2024, le chiffre d'affaires IFRS17 s'est élevé à 110,3 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 8,1 milliards d'euros. Au 31 décembre 2024, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 983 milliards d'euros, incluant les actifs gérés pour le compte de tiers.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42
investor.relations@axa.com

Relations actionnaires individuels : +33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74
ziad.gebran@axa.com
ahlem.girard@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 5 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives ou réglementaires applicables.